

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 16064 Numéro SIREN : 420 375 610 Nom ou dénomination : CREATIS GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2020 sous le numéro de dépôt 9702

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-02-2020

N° DE DEPOT : 009702

N° GESTION : 1998B16064

N° SIREN : 420375610

DENOMINATION : CREATIS GROUPE

ADRESSE : 71 AV VICTOR HUGO 75116 PARIS

MILLESIME : 2019

Comptes annuels

2019

Période du 01/09/2018 au 30/09/2019

SAS CREATIS GROUPE

71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40

APE : 6920Z Siret : 42037561000011

www.creatisgroupe.com

creatispc@creatisgroupe.com



71 avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Courriel. CreatisPC@creatisgroupe.com

Web. www.creatisgroupe.com

**"CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL"**

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	56 119	49 516	6 603	
Autres immobilisations incorporelles	255 513	187 745	87 769	116 728
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	447 249	331 340	115 909	162 247
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 224 210		7 224 210	6 624 210
Autres immobilisations financières	90 174	9 744	80 431	74 922
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 073 265	558 345	7 514 921	6 978 107
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	355 994		355 994	224 281
Fournisseurs débiteurs	16 950		16 950	24 945
Personnel	2 900		2 900	
Etat, Impôts sur les bénéfices	175 198		175 198	128 292
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 174		30 174	37 841
Autres créances	150 955		150 955	503 334
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	8 249		8 249	3 138
Charges constatées d'avance	33 501		33 501	78 870
TOTAL ACTIF CIRCULANT	773 972		773 972	1 000 752
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 200		2 200	
COMPTES DE REGULARISATION	2 200		2 200	
TOTAL ACTIF	8 849 437	558 345	8 291 092	7 978 859

"CERTIFIE CONFORME**A L'ORIGINAL"**

71 avenue Victor Hugo 75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserva légale	382 590	382 590
Autres réserves	237 570	275 000
Report à nouveau	878	685
Résultat de l'exercice	226 468	261 194
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 728 196	4 800 158
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	40 000	40 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 000	40 000
Emprunts	1 412 327	1 504 708
Découverts et concours bancaires	946 720	609 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 359 046	2 114 253
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	44 895
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	510 382	416 101
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 396	375 650
Personnel	59 351	52 875
Organismes sociaux	73 244	57 757
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	50 825	37 015
Autres dettes fiscales et sociales	37 727	16 806
Dettes fiscales et sociales	221 147	164 453
Autres dettes	83 992	4 909
Produits constatés d'avance	42 694	18 440
TOTAL DETTES	3 522 896	3 138 701
TOTAL PASSIF	8 291 092	7 978 859

Compte de Résultat

	du 01/09/18 au 30/09/19 13 mois	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	3 956 146	2 710 217	1 245 929	45,97
Autres produits	39 360	88 465	-49 105	-55,51
Total	3 995 505	2 798 681	1 196 824	42,76
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	15 380	16 581	-1 201	-7,24
Autres achats & charges externes	2 423 346	1 622 758	800 588	49,34
Total	2 438 726	1 639 339	799 387	48,76
MARGE SUR M/SES & MAT	1 556 780	1 159 343	397 437	34,28
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	135 541	95 506	40 036	41,92
Salaires et Traitements	816 303	517 795	298 508	57,65
Charges sociales	385 522	251 595	133 927	53,23
Amortissements et provisions	119 958	109 596	10 362	9,45
Autres charges	31 884	6	31 878	NS
Total	1 489 208	974 497	514 711	52,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	67 572	184 846	-117 274	-63,44
Produits financiers	204 911	145 819	59 092	40,52
Charges financières	37 386	27 791	9 595	34,53
Résultat financier	167 524	118 028	49 496	41,94
RESULTAT COURANT	235 096	302 874	-67 777	-22,38
Produits exceptionnels	3 090	197	2 893	NS
Charges exceptionnelles		150	-150	-100,00
Résultat exceptionnel	3 090	47	3 043	NS
Impôts sur les bénéfices	11 718	41 727	-30 009	-71,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	226 468	261 194	-34 725	-13,29

"CERTIFIE CONFORME

A L'ORIGINAL"

71 avenue Victor Hugo 75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Comptes annuels

2019

Période du 01/09/2018 au 30/09/2019

Annexe

 **Jégard
Créatis** 
EXTRAIT COMPTABLE - RELEVÉ - CANCEL

**"CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL"**

 Annexe

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	8 291 092,19
Chiffre d'affaires	3 956 145,83
Résultat net comptable (Bénéfice)	226 468,45

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 8 291 092 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 226 468 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

"CERTIFIÉ CONFORME

A L'ORIGINAL"

71 avenue Victor Hugo 75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas des indemnités de fin de carrières. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf: convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2018-2019 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

La société CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL a opté pour le traitement comptable suivant en matière de CICE :

Le CICE est comptabilisé en compte 649 conformément à l'avis ANC et représente un impacte de 3 982 euros.

Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

La période de l'exercice comptable est du 01/09/2018 au 30/09/2019.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	282 752	28 880		311 632
Immobilisations incorporelles	282 752	28 880		311 632
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	194 336	26 969		221 305
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	231 630	4 098	9 783	225 945
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	425 966	31 067	9 783	447 249
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 624 210	600 000		7 224 210
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	84 666	5 508		90 174
Immobilisations financières	6 708 875	605 508		7 314 384
ACTIF IMMOBILISE	7 417 593	665 455	9 783	8 073 265

"CERTIFIÉ CONFORME

A L'ORIGINAL"

71 avenue Victor Hugo 75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	28 880	31 067	605 508	665 455
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	28 880	31 067	605 508	665 455
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		9 783		9 783
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		9 783		9 783

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100		99,99	24 116
SARL CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200		99,51	-498
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY	52 200		57,24	-7 375
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000		99,92	7 269
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	351 000		99,89	50 244
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000		98,00	3 001
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris	2 700		11,11	3 651

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	186 025	51 236		217 261
Immobilisations incorporelles	166 025	51 236		217 261
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	109 257	22 805		132 062
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	154 462	44 817		199 279
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	263 718	67 622		331 340
ACTIF IMMOBILISE	429 743	118 858		548 601

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 855 846 euros et le classement détaillé per échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	90 174		90 174
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	355 994	355 994	
Autres	376 177	376 177	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 501	33 501	
Total	855 846	765 672	90 174
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	103 930
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	100
Total	104 030

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	40 000				40 000
Total	40 000				40 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

"CERTIFIE CONFORME

A L'ORIGINAL"

71 avenue Victor Hugo 75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 522 896 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	946 720	946 720		
- à plus de 1 an à l'origine	1 412 327	402 990	1 009 337	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 396	258 396		
Dettes fiscales et sociales	221 147	221 147		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	594 374	594 374		
Produits constatés d'avance	42 694	42 694		
Total	3 522 896	2 513 559	1 009 337	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	352 533			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	444 941			
(**) Dont envers les associés	113 896			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 110 435 euros.

"CERTIFIÉ CONFORME

A L'ORIGINAL"

71 Avenue Victor Hugo 75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	36 457
INTERETS COURUS A PAYER	10 389
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	3 460
DETTES PROV./CONGES PAYES	42 840
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	16 500
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	19 477
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	13 762
CHARGES A PAYER	37 727
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	81 600
Total	262 212

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	33 501		
Total	33 501		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	42 694		
Total	42 694		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	67 805
Engagements de crédit-bail mobilier	78 459
Engagements de crédit-bail immobilier	
Cautions Créatis Parle IDF Ouest découvert LCL	50 000
Cautions Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Cautions Créatis Paris découvert LCL	50 000
Cautions Créatis Audit découvert LC	48 000
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	15 063
Autres engagements donnés	253 063
Total	399 327
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Cautions Mr Bahuon au LCL	50 000
Cautions solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfilmo	300 000
Autres engagements reçus	350 000
Total	350 000
Dont concernent :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Crédit-Bail

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				20 052	20 052
Amortissements				20 052	20 052
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				20 052	20 052
Redevances payées				20 052	20 052
A un an au plus				23 526	23 526
A plus d'un an et cinq ans au plus				54 933	54 933
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				78 459	78 459
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				20 052	20 052

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 67 805 euros

Montant versé de 2016 à 2019 est de 57 077 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

CREATIS GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 825 900 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS
420 375 610 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 226 488,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 226 488,45 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 878,13 euros
Pour former un bénéfice

distribuable de 226 488,45 euros

Pour un montant de 226 430,04 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 464 000,00 euros et pour un montant de 38,41 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 916,54 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2016 : Néant

Exercice clos le 31 août 2017 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
70 000,00 euros, soit 0,41 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 FEVRIER 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
André-Paul BAHUON



« CREATIS GROUPE »

**S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS**

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux associés de la société CREATIS GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREATIS GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CREATIS GROUPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- 

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brétigny sur Orge, le 15 janvier 2020

SARL AO2C Cabinet CERF
A.O.2.C. Cabinet CERF Société d'Expertise Comptable 63, av de la commune de Paris 91220 BRÉTIGNY SUR ORGE Tél : 01.60.84.56.75 M. Olivier CERF SIRET : 411 751 910 00059

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	56 119	49 516	6 603	
Autres immobilisations incorporelles	255 513	167 745	87 769	116 728
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	447 249	331 340	115 909	162 247
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 224 210		7 224 210	6 624 210
Autres immobilisations financières	90 174	9 744	80 431	74 922
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 073 265	558 345	7 514 921	6 978 107
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	355 994		355 994	224 281
Fournisseurs débiteurs	16 950		16 950	24 945
Personnel	2 900		2 900	
Etat, Impôts sur les bénéfices	175 198		175 198	128 292
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 174		30 174	37 841
Autres créances	150 955		150 955	503 334
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	8 249		8 249	3 138
Charges constatées d'avance	33 501		33 501	78 870
TOTAL ACTIF CIRCULANT	773 972		773 972	1 000 752
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 200		2 200	
COMPTES DE REGULARISATION	2 200		2 200	
TOTAL ACTIF	8 849 437	558 345	8 291 092	7 978 859

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	237 570	275 000
Report à nouveau	878	685
Résultat de l'exercice	226 468	261 194
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 728 196	4 800 158
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	40 000	40 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 000	40 000
Emprunts	1 412 327	1 504 708
Découverts et concours bancaires	946 720	609 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 359 046	2 114 253
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	44 895
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	510 382	416 101
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 396	375 650
Personnel	59 351	52 875
Organismes sociaux	73 244	57 757
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	50 825	37 015
Autres dettes fiscales et sociales	37 727	16 806
Dettes fiscales et sociales	221 147	164 453
Autres dettes	83 992	4 909
Produits constatés d'avance	42 694	18 440
TOTAL DETTES	3 522 896	3 138 701
TOTAL PASSIF	8 291 092	7 978 859

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat

	du 01/09/18 au 30/09/19 13 mois	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	3 956 146	2 710 217	1 245 929	45,97
Autres produits	39 360	88 465	-49 105	-55,51
Total	3 995 505	2 798 681	1 196 824	42,76
CONSUMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	15 380	16 581	-1 201	-7,24
Autres achats & charges externes	2 423 346	1 622 758	800 588	49,34
Total	2 438 726	1 639 339	799 387	48,76
MARGE SUR M/SES & MAT	1 556 780	1 159 343	397 437	34,28
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	135 541	95 506	40 036	41,92
Salaires et Traitements	816 303	517 795	298 508	57,65
Charges sociales	385 522	251 595	133 927	53,23
Amortissements et provisions	119 958	109 596	10 362	9,45
Autres charges	31 884	6	31 878	NS
Total	1 489 208	974 497	514 711	52,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	67 572	184 846	-117 274	-63,44
Produits financiers	204 911	145 819	59 092	40,52
Charges financières	37 386	27 791	9 595	34,53
Résultat financier	167 524	118 028	49 496	41,94
RESULTAT COURANT	235 096	302 874	-67 777	-22,38
Produits exceptionnels	3 090	197	2 893	NS
Charges exceptionnelles		150	-150	-100,00
Résultat exceptionnel	3 090	47	3 043	NS
Impôts sur les bénéfices	11 718	41 727	-30 009	-71,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	226 468	261 194	-34 725	-13,29

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Comptes annuels

2019

Période du 01/09/2018 au 30/09/2019

Annexe

Jégard
Créatis 
DIPLOME COMPTABLE - ALUMI - CONSEIL

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Annexe

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	8 291 092,19
Chiffre d'affaires	3 956 145,83
Résultat net comptable (Bénéfice)	226 468,45

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 8 291 092 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 226 468 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas des indemnités de fin de carrières. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf: convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2018-2019 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

La société CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL a opté pour le traitement comptable suivant en matière de CICE :

Le CICE est comptabilisé en compte 649 conformément à l'avis ANC et représente un impacte de 3 982 euros.

Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

La période de l'exercice comptable est du 01/09/2018 au 30/09/2019.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	282 752	28 880		311 632
Immobilisations incorporelles	282 752	28 880		311 632
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	194 336	26 969		221 305
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	231 630	4 098	9 783	225 945
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	425 966	31 067	9 783	447 249
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 624 210	600 000		7 224 210
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	84 666	5 508		90 174
Immobilisations financières	6 708 875	605 508		7 314 384
ACTIF IMMOBILISE	7 417 593	665 455	9 783	8 073 265

Pour A.O.Z.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	28 880	31 067	605 508	665 455
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	28 880	31 067	605 508	665 455
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		9 783		9 783
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		9 783		9 783

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100		99,99	24 116
SARL CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200		99,51	-498
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY	52 200		57,24	-7 375
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000		99,92	7 269
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	351 000		99,69	50 244
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000		98,00	3 001
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris	2 700		11,11	3 651

Amortissements des immobilisations

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	166 025	51 236		217 261
Immobilisations incorporelles	166 025	51 236		217 261
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	109 257	22 805		132 062
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	154 462	44 817		199 279
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	263 718	67 622		331 340
ACTIF IMMOBILISE	429 743	118 858		548 601

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 855 846 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	90 174		90 174
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	355 994	355 994	
Autres	376 177	376 177	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 501	33 501	
Total	855 846	765 672	90 174
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	103 930
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	100
Total	104 030

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	40 000				40 000
Total	40 000				40 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 522 896 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	946 720	946 720		
- à plus de 1 an à l'origine	1 412 327	402 990	1 009 337	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 396	258 396		
Dettes fiscales et sociales	221 147	221 147		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	594 374	594 374		
Produits constatés d'avance	42 694	42 694		
Total	3 522 896	2 513 559	1 009 337	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	352 533			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	444 941			
(**) Dont envers les associés	113 896			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 110 435 euros.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	36 457
INTERETS COURUS A PAYER	10 389
ASSOC. CPTS COUR. INT. COUR.	3 460
DETTES PROV./CONGES PAYES	42 840
PERS. AUTR. CHARGES A PAYER	16 500
CHARG. SOC./CONGES A PAYER	19 477
AUTR. CHARG. SOCIAL. A PAYER	13 762
CHARGES A PAYER	37 727
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	81 600
Total	262 212

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	33 501		
Total	33 501		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT. D AVANCE	42 694		
Total	42 694		

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	67 805
Engagements de crédit-bail mobilier	78 459
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	50 000
Caution Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Caution Créatis Paris découvert LCL	50 000
Caution Créatis Audit découvert LC	48 000
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	15 063
Autres engagements donnés	253 063
Total	399 327
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Cautions Mr Bahuon au LCL	50 000
Cautions solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Autres engagements reçus	350 000
Total	350 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Crédit-Bail

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				20 052	20 052
Amortissements				20 052	20 052
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				20 052	20 052
Redevances payées				20 052	20 052
A un an au plus				23 526	23 526
A plus d'un an et cinq ans au plus				54 933	54 933
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				78 459	78 459
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				20 052	20 052

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 67 805 euros

Montant versé de 20016 à 2019 est de 57 077 euros ,

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes